

Démarche : IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

Organisme : Pôle de Gestion Administrative et Budgétaire de la DFVS

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Demande de participation aux activités d'enseignement ou autres interventions à IMT Atlantique à titre accessoire, avec paiement sur facture. Année 2024-2025

Important

Formulaire de demande de participation aux activités d'enseignement ou autres interventions à IMT Atlantique à titre accessoire.

Ce formulaire est réservé aux intervenants souhaitant être payés sur facture et disposant d'un SIRET.

Après validation de votre dossier une convention de prestation de service de formation vous sera adressée.

Conformément au Décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique, la transmission de vos factures se fera au moyen du portail ChorusPro.

Si vous optez pour un paiement en vacations, veuillez compléter la démarche « IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées en vacations - 2024-2025 ».

Identité de l'intervenant

Civilité

Mme

M.

Nom d'usage

Prénom(s)

Nom de naissance

si différent du nom d'usage

Date de naissance

Nationalité

Coordonnées

Adresse électronique

Téléphone portable

Situation professionnelle principale

Conditions de recrutement

Votre activité à IMT Atlantique est une activité dite ACCESSOIRE.

Vous ne pouvez pas être recruté(e) en qualité d'intervenant(e) si vous êtes :

- En cessation progressive d'activité
- En congé sabbatique,
- En disponibilité,
- Sans emploi,
- Demandeur d'emploi.

Vous pouvez être recruté(e) en qualité de prestataire et facturer vos prestations si votre situation professionnelle correspond à l'un des cas définis dans la liste ci-dessous.

Situation professionnelle pour un paiement sur facture

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- J'exerce une activité non salariée, sous le statut d'auto-entrepreneur.
- J'exerce une activité salariée et mon intervention sera facturée par mon employeur.
- J'exerce une activité non salariée, je suis assujetti(e) à la contribution économique territoriale ou je justifie de revenus réguliers depuis au moins trois ans.

Nom du (de la) dirigeant(e)

Nom et fonction du (de la) dirigeant(e)
(sera mentionné dans la convention)

Adresse de l'entreprise

En cas de changement récent d'adresse

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

Votre entreprise est-elle assujettie à la TVA ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces complémentaires à fournir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative d'identité

Carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

RIB au nom de votre société, dans une banque en France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Curriculum Vitae

Joindre un CV succinct de l'intervenant

Périodes et domaines d'interventions prévus à IMT Atlantique

Interventions prévues

Enseignant(e) référent(e)

Nom de l'enseignant(e) qui vous sollicite pour intervenir à IMT Atlantique

Département d'enseignement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

DAPI - Département Automatique Productique Informatique

DELMA - Département de Langues, Médiation scientifique, Activités physiques, sportives et d'expression

DI2S - Département Interdisciplinaire de Sciences Sociales

INFO - Département Informatique

DDS - Département Data Science

DSEE - Département Systèmes Energétiques et Environnement

MEE - Mathematical and Electrical Engineering

MO - Département Micro-Ondes

OPT - Département Optique

SRCD - Département Systèmes Réseaux, Cybersécurité et Droit du numérique

SUBATECH - Département Subatech

DEVRE - Direction du développement et des relations entreprises

DFVS - Direction Formation et Vie Scolaire

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Préciser le nom de l'Unité d'Enseignement

Date(s) prévisionnelle(s)

ou période(s) prévisionnelle(s)

Volume horaire prévisionnel

Activité(s) d'enseignement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cours niveau 1 (C1)
- Cours niveau 2 (C2)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 1 (TD1)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 2 (TD2)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 1 (TP1)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 2 (TP2)
- Activité scientifique diversifiée niveau 1 (ASD1)
- Activité scientifique diversifiée niveau 2 (ASD2)
- Cours de langues - examen oral ou cours semaine intensive - (CL1)
- Cours de langues - cours régulier - (CL2)
- Encadrement de projets niveau 1 (PRO1)
- Encadrement de projets niveau 2 (PRO2)
- Participation à un jury - sans rapport - (JUR1)
- Participation à un jury - avec rapport - (JUR2)
- Surveillance d'examen (SURV)
- Cours Éducation Physique - extra-scolaire - (APSA1)
- Cours Éducation Physique - scolaire - (APSA2)
- Conférence Occasionnelle (niveau 1)
- Conférence Occasionnelle (niveau 2)
- Cours artistique et culturel - extra-scolaire - (CAC1)
- Cours artistique et culturel - scolaire - (CAC2)

Promotion

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

- FISE A2
- FISE A3
- TAF : Thématiques d'Approfondissement
- FIP A1
- FIP A2
- FIP A3
- FIL A1
- FIL A2
- FIL A3
- FIT A1
- FIT A2
- FIT A3
- Master (Diplôme National de Master : DNM)
- Mastère Spécialisé CGE (MS)
- Toutes promotions

Campus d'intervention

Cocher le ou les campus d'intervention

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Brest
- Nantes
- Rennes

Enseignant(e) référent(e)

Nom de l'enseignant(e) qui vous sollicite pour intervenir à IMT Atlantique

Département d'enseignement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- DAPI - Département Automatique Productique Informatique
- DELMA - Département de Langues, Médiation scientifique, Activités physiques, sportives et d'expression
- DI2S - Département Interdisciplinaire de Sciences Sociales
- INFO - Département Informatique
- DDS - Département Data Science
- DSEE - Département Systèmes Energétiques et Environnement
- MEE - Mathematical and Electrical Engineering
-

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

- OPT - Département Optique
- SRCD - Département Systèmes Réseaux, Cybersécurité et Droit du numérique
- SUBATECH - Département Subatech
- DEVRE - Direction du développement et des relations entreprises
- DFVS - Direction Formation et Vie Scolaire

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Préciser le nom de l'Unité d'Enseignement

Date(s) prévisionnelle(s)

ou période(s) prévisionnelle(s)

Volume horaire prévisionnel

Activité(s) d'enseignement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cours niveau 1 (C1)
- Cours niveau 2 (C2)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 1 (TD1)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 2 (TD2)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 1 (TP1)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 2 (TP2)
- Activité scientifique diversifiée niveau 1 (ASD1)
- Activité scientifique diversifiée niveau 2 (ASD2)
- Cours de langues - examen oral ou cours semaine intensive - (CL1)
- Cours de langues - cours régulier - (CL2)
- Encadrement de projets niveau 1 (PRO1)
- Encadrement de projets niveau 2 (PRO2)
- Participation à un jury - sans rapport - (JUR1)
- Participation à un jury - avec rapport - (JUR2)
- Surveillance d'examen (SURV)
- Cours Éducation Physique - extra-scolaire - (APSA1)
- Cours Éducation Physique - scolaire - (APSA2)
- Conférence Occasionnelle (niveau 1)

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

- Conférence Occasionnelle (niveau 2)
- Cours artistique et culturel - extra-scolaire - (CAC1)
- Cours artistique et culturel - scolaire - (CAC2)

Promotion

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- FISE A1
- FISE A2
- FISE A3
- TAF : Thématiques d'Approfondissement
- FIP A1
- FIP A2
- FIP A3
- FIL A1
- FIL A2
- FIL A3
- FIT A1
- FIT A2
- FIT A3
- Master (Diplôme National de Master : DNM)
- Mastère Spécialisé CGE (MS)
- Toutes promotions

Campus d'intervention

Cocher le ou les campus d'intervention

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Brest
- Nantes
- Rennes

Enseignant(e) référent(e)

Nom de l'enseignant(e) qui vous sollicite pour intervenir à IMT Atlantique

Département d'enseignement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- DAPI - Département Automatique Productique Informatique
- DELMA - Département de Langues, Médiation scientifique, Activités physiques, sportives et d'expression

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

- DI2S - Département Interdisciplinaire de Sciences Sociales
- INFO - Département Informatique
- DDS - Département Data Science
- DSEE - Département Systèmes Energétiques et Environnement
- MEE - Mathematical and Electrical Engineering
- MO - Département Micro-Ondes
- OPT - Département Optique
- SRCD - Département Systèmes Réseaux, Cybersécurité et Droit du numérique
- SUBATECH - Département Subatech
- DEVRE - Direction du développement et des relations entreprises
- DFVS - Direction Formation et Vie Scolaire

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Préciser le nom de l'Unité d'Enseignement

Date(s) prévisionnelle(s)

ou période(s) prévisionnelle(s)

Volume horaire prévisionnel

Activité(s) d'enseignement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cours niveau 1 (C1)
- Cours niveau 2 (C2)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 1 (TD1)
- Encadrement de travaux dirigés niveau 2 (TD2)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 1 (TP1)
- Encadrement de travaux pratiques niveau 2 (TP2)
- Activité scientifique diversifiée niveau 1 (ASD1)
- Activité scientifique diversifiée niveau 2 (ASD2)
- Cours de langues - examen oral ou cours semaine intensive - (CL1)
- Cours de langues - cours régulier - (CL2)
- Encadrement de projets niveau 1 (PRO1)
- Encadrement de projets niveau 2 (PRO2)

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025

- Participation à un jury - sans rapport - (JUR1)
- Participation à un jury - avec rapport - (JUR2)
- Surveillance d'examen (SURV)
- Cours Éducation Physique - extra-scolaire - (APSA1)
- Cours Éducation Physique - scolaire - (APSA2)
- Conférence Occasionnelle (niveau 1)
- Conférence Occasionnelle (niveau 2)
- Cours artistique et culturel - extra-scolaire - (CAC1)
- Cours artistique et culturel - scolaire - (CAC2)

Promotion

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- FISE A1
- FISE A2
- FISE A3
- TAF : Thématiques d'Approfondissement
- FIP A1
- FIP A2
- FIP A3
- FIL A1
- FIL A2
- FIL A3
- FIT A1
- FIT A2
- FIT A3
- Master (Diplôme National de Master : DNM)
- Mastère Spécialisé CGE (MS)
- Toutes promotions

Campus d'intervention

Cocher le ou les campus d'intervention

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Brest
- Nantes
- Rennes

Nom et prénom

Je soussigné(e), m'engage à faire connaître toute modification qui pourrait intervenir dans ma situation, notamment en cas de perte d'emploi, et ce dans les meilleurs délais.

Obligations pédagogiques

Je m'engage à :

- . Relever à chaque intervention les présences et absences (sauf effectifs supérieurs à 35) sur les outils mis en place par IMT Atlantique,
- . Concevoir ou mettre à jour les supports, en fonction des attentes exprimées par le(les) responsable(s) d'unité d'enseignement,
- . Participer à l'élaboration et à la correction des évaluations, en proportion de l'intervention et selon les lignes directrices fournies par le(les) responsable(s) d'unité d'enseignement,
- . Transmettre les résultats d'évaluations (notes, compétences) au(x) responsable(s) d'unité d'enseignement, dans le respect des échéances, du format et des modalités convenus.

Propriété intellectuelle des contenus pédagogiques

Les ressources pédagogiques que vous serez éventuellement amené(e) à utiliser pour réaliser vos vacances pourront être, selon ce qui sera demandé par IMT Atlantique, vos ressources propres, des ressources d'IMT Atlantique ou des ressources que vous créerez spécifiquement dans le cadre de votre vacation.

En tout état de cause, vous vous engagez à ne pas utiliser de ressources appartenant à des tiers sans avoir obtenu les droits nécessaires à cet effet et sans en avoir prévenu IMT Atlantique au préalable.

. Les ressources propres que vous utiliserez resteront votre propriété et ne pourront pas être réutilisées par IMT Atlantique pour réaliser de nouvelles formations.

. Réciproquement, les ressources pédagogiques qui vous seront fournies par IMT Atlantique resteront sa propriété. Vous ne pourrez pas les utiliser en dehors de vos vacances.

. Les contenus pédagogiques que vous serez amené(e) à créer dans le cadre de vos vacances seront la propriété d'IMT Atlantique.

La réalisation d'une vacation est réputée valoir cession à IMT Atlantique, sans exception ni réserve, des droits de reproduction, de représentation, d'adaptation et de commercialisation des contenus pédagogiques réalisés, en tous formats, par tous procédés et sans limite de nombre de fois ou d'exemplaires. Cette cession est réalisée à titre exclusif, pour le monde entier, au fur et à mesure de la création desdits contenus et pour toute la durée légale de leur protection, telle que prévue par les législations applicables. Une liste des contenus cédés sera établie de manière contradictoire au terme de l'année scolaire ; à défaut, les contenus cédés seront réputés être ceux que vous aurez fournis à IMT Atlantique. IMT Atlantique respectera votre droit moral sur les œuvres que vous aurez créées, en particulier votre droit à être cité en tant qu'auteur. La rémunération que vous percevrez au titre de chacune de vos vacances est réputée inclure la rémunération, forfaitaire, de la cession à IMT Atlantique des droits de propriété intellectuelle sur les contenus que vous aurez créés dans le cadre de votre vacation.

Clause sur la protection et la sécurité des données personnelles

Chaque Partie s'engage à respecter la réglementation qui lui est applicable en matière de confidentialité et de protection des données personnelles.

Confidentialité – données personnelles

Obligation de confidentialité

Le/la signataire sera tenu à une obligation de confidentialité absolue en ce qui concerne

IMT Atlantique - Demande d'interventions, payées sur facture - 2024-2025
les informations et documents concernant notamment l'Institut Mines-Télécom, ses écoles, ses usagers, ses clients, prospects, partenaires, fournisseurs, ainsi que les informations communiquées par ces derniers, dont il/elle pourra avoir connaissance à l'occasion de ses activités au sein de l'Institut Mines Télécom (désigné IMT dans la suite du document).

Il/Elle s'interdit donc de divulguer à qui que ce soit ces informations et documents, sauf autorisation expresse préalable de l'établissement.

Sécurité des données personnelles

Dans le cadre de son activité au sein de l'établissement, le/la signataire pourra avoir accès à des « données personnelles » au sens du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, c'est-à-dire des informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement (comme par exemple et sans que cela ne soit exhaustif : identités des étudiants, évaluations, identités des partenaires, ...).

Le/La signataire s'engage à :

- . Conserver la confidentialité la plus absolue concernant toutes les données personnelles auxquelles il/elle pourra avoir accès dans le cadre ou à l'occasion de ses activités et à respecter scrupuleusement les mesures qui seront mises en place par l'établissement pour assurer la sécurité de ces données,

- . Ne traiter ces données que pour les finalités du présent contrat et sur instruction ou accord de l'établissement,

- . Prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer qu'aucune personne non autorisée ne puisse accéder aux données personnelles auxquelles il/elle aura accès,

- . A la fin de ses interventions, restituer l'ensemble des documents dont il disposera concernant l'IMT, ses écoles, ses usagers, ses clients, prospects, partenaires ou fournisseurs ainsi que les données personnelles les concernant, leur appartenant ou étant traitées pour leur compte,

- . Signaler sans délai toute violation de données qu'il/elle constaterait (accès non autorisé, destruction de données, piratage, ...) conformément aux procédures internes en vigueur, afin que l'IMT puisse y remédier et répondre à ses obligations légales et contractuelles de notification auprès des autorités compétentes et des personnes concernées dans les délais requis,

- . Appliquer les principes de protection des données en vigueur au sein de l'établissement.

L'IMT se réserve le droit d'engager toute action en cas de non-respect des obligations ci-dessus, ces obligations se poursuivant au-delà du présent engagement sans limite de durée.

Traitement de données personnelles

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par l'IMT, et dans le cas présent IMT Atlantique, pour organiser les interventions en enseignement réalisées par le signataire. Elles sont destinées à la Direction des Formations et de la Vie Scolaire (DFVS). D'autres départements et/ou services internes de l'école sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Ces informations sont accessibles en base active tout au long de la relation puis seront conservées 5 ans après la fin de la relation.

Aux fins de gestion de l'activité, les informations personnelles recueillies tout au long de la période contractuelle font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les intervenants extérieurs assurant des activités liées à l'enseignement au sein de l'établissement. Les destinataires de ces données sont des personnes habilitées au sein de l'établissement ou à l'extérieur, partenaire, Tutelle et administrations intervenants dans le fonctionnement de l'établissement (par exemple pour la paie, la délivrance de licences

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, leur portabilité ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Le/La signataire reconnaît :

- . Être informé/e que les données personnelles le/la concernant seront collectées et traitées par l'IMT dans le cadre de son engagement,
- . Avoir été informé des conditions de recueil, de conservation, d'accès, de modification, de rectification des données personnelles au sein de l'IMT, conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016,
- . Avoir consenti à ce que l'IMT traite toutes les données à caractère personnel dans le cadre de ses obligations, ainsi que le transfert éventuel des données à caractère personnel en dehors de la zone économique européenne dans le respect de la réglementation en vigueur,
- . Avoir été informé des droits applicables en matière de protection des données dans le cadre des présentes,
- . Avoir été informé des dispositifs de contrôle et de surveillance mis en place dont le/la signataire peut être l'objet et auxquels il/elle accepte de se soumettre,
- . Avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur dans l'établissement et disponible auprès de la direction des Ressources humaines.

Conformément à la loi applicable, vous pouvez exercer vos droits sur vos données en vous adressant en première intention au Pôle de Gestion Administrative et Budgétaire (PGAB) de la DFVS : dfvs-sgab@imt-atlantique.fr, vous pouvez également demander des renseignements au référent RGPD de l'école : dpo@imt-atlantique.fr ou dans un second temps transmettre votre demande auprès du délégué à la protection des données de l'IMT si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, par mail à l'adresse dpo@imt.fr ou par courrier DPO IMT, Institut Mines Télécom, 19 place Marguerite Perey, 91120 Palaiseau.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.